

Dispositif sanitaire contre la Covid 19 applicable dans les sites de l'écomusée PAYSALP Pour les Groupes d'adultes

Afin d'assurer votre sécurité et la nôtre, nous avons en place un protocole sanitaire appliquant les directives et recommandations des pouvoirs publics visant à lutter contre la propagation du virus Covid 19. Ce protocole sera susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.

1. Les mesures sanitaires visant à protéger les visiteurs

- Une présentation **des consignes** de sécurité est affichée à l'entrée des sites, et consultable et téléchargeable sur le site Internet de PAYSALP. Ces mesures sont **obligatoirement** applicables.
- Il est demandé à chaque visiteur adulte et à chaque enfant de + de 11 ans de porter un **masque** à l'intérieur des sites, de **le porter correctement** et de le garder pendant toute la durée de sa visite.
- **Hygiène des mains** : Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée des sites : il est demandé à chaque visiteur et visiteuse de se désinfecter les mains avant d'entrer dans le bâtiment et/ou avant chaque visite. Un savon désinfectant est fourni dans les toilettes.
- **Jauge de sécurité** : Afin de répondre aux directives nationales, le nombre d'entrées dans les sites est limité. Seuls des groupes de même provenance pourront être accueillis en même temps dans les salles dans le respect des gestes barrières.
- **Nettoyage et aération** : Les surfaces sont nettoyées et désinfectées régulièrement : comptoir d'accueil, TPE, mains courantes, poignées de porte, toilettes, Les bâtiments sont aérés régulièrement.
- **Les animations et ateliers** sont adaptées aux exigences sanitaires et aux décisions du gouvernement.
- **La boutique** : La boutique est ouverte. Le visiteur doit obligatoirement se passer les mains au gel hydroalcoolique avant et après être allé dans la boutique. L'accès à la boutique est géré par la personne d'accueil.

2. Les mesures sanitaires pour le personnel du Musée

- Le personnel d'accueil et de médiation porte un **masque** (masque répondant aux spécifications du guide AFNOR SOEC S76-001 : 2020).
- **La banque d'accueil** est aménagée afin de protéger la personne d'accueil : plexiglass de protection, marquage au sol permettant de garder la distance de 1 m, réorganisation de l'accès de la banque d'accueil (accès handicapé momentanément

fermé.)

- **Du gel hydroalcoolique** est mis à disposition du personnel d'accueil
- **Désinfection des espaces de travail** : bureau, banque
- **Désinfection du matériel partagé** (téléphone, Terminal de paiement, imprimante de ticket, clavier, souris, casque audio...)
- **Aération de l'espace d'accueil** au moins toutes les 2 heures (15mn) et espace d'accueil ouvert sur l'extérieur à chaque fois que cela est possible.

